

## DEVOIR n°1 : Écrire l'histoire. — CESAR, "La grande peur d'Arioviste"

Cet épisode se place en 58 av. J.-C., pendant la guerre contre le chef germain Arioviste, roi des Suèves, au moment où César, ayant appris que les forces ennemies menacent Besançon, est venu occuper cette place (Livre I).

XXXIX. [1] Dum paucos dies ad Vesontionem rei frumentariae commeatusque causa moratur, ex perceptatione nostrorum vocibusque<sup>1</sup> Gallorum ac mercatorum<sup>2</sup>, qui ingenti magnitudine corporum Germanos, incredibili virtute atque exercitatione in armis esse praedicabant (saepenumero sese cum his congressos ne vultum quidem atque aciem oculorum dicebant ferre potuisse), tantus subito timor omnem exercitum occupavit, ut non mediocriter<sup>3</sup> omnium mentes animosque perturbaret. [2] Hic primum ortus est a tribunis militum, praefectis reliquisque qui<sup>4</sup>, ex urbe amicitiae causa Caesarem secuti, non magnum in re militari usum habebant : [3] quorum alius alia causa illata, quam sibi ad proficiscendum necessariam esse diceret, petebat ut ejus voluntate discedere liceret ; nonnulli pudore adducti, ut timoris suspicionem vitarent, remanebant. [4] Hi neque vultum fingere neque interdum lacrimas tenere poterant ; abditum in tabernaculis aut suum fatum querebantur aut cum familiaribus suis commune periculum miserabantur. [5] Vulgo totis castris testamenta obsignabantur. Horum vocibus ac timore paulatim etiam ii qui magnum in castris usum habebant, milites centurionesque quique equitatu praerant, perturbabantur. [6] Qui se ex his minus timidos existimari volebant, non se hostem vereri, sed angustias itineris et magnitudinem silvarum<sup>5</sup> quae intercederent inter ipsos atque Ariovistum, aut rem frumentariam, ut satis commode supportari posset, timere dicebant. [7] Nonnulli etiam Caesari nuntiarant, cum castra moveri ac signa ferri jussisset, non fore dicto audientes milites neque propter timorem signa laturos.

XL. [1] Haec cum animadvertisset, convocato consilio<sup>6</sup> omniumque ordinum ad id consilium adhibitis centurionibus, vehementer eos incusavit : « Primum quod aut quam in partem aut quo consilio ducerentur sibi quaerendum aut cogitandum putarent. [2] Ariovistum se consule cupidissime populi Romani amicitiam<sup>7</sup> appetisse : cur hunc tam temere quisquam ab officio discessurum judicaret ? [3] Sibi quidem persuaderi cognitis suis postulatis atque aequitate condicionum perspecta eum neque suam

La peur naquit d'abord chez les tribuns militaires, les commandants de cavalerie et tous les autres <officiers> qui, ayant quitté Rome et suivi César pour gagner sa faveur, n'avaient pas une grande habitude des choses militaires : invoquant divers prétextes pour justifier leur départ, selon eux indispensable, ils lui demandaient l'autorisation de partir ; quelques-uns, par un reste de pudeur et pour éviter d'être soupçonnés de couardise, restaient. Pour autant, ils ne pouvaient ni déguiser leur visage ni, par moments, retenir leurs larmes ; tapis sous leur tente, ou ils pleuraient sur leur sort, ou ils s'apitoyaient en chœur sur le péril qui les guettait tous. Partout dans tout le camp, au vu de tous, on signait des testaments. À force de les entendre gémir, peu à peu, même ceux qui avaient une grande habitude de la vie militaire, soldats, centurions et décurions, cédaient au désarroi. Parmi ces derniers, ceux qui voulaient passer pour moins peureux disaient qu'ils n'avaient pas peur de l'ennemi, mais qu'ils redoutaient l'étréouissement des défilés et l'étendue des forêts qui les séparaient d'Arioviste, ou encore les difficultés d'approvisionnement. Quelques-uns avaient même averti César que, s'il donnait l'ordre de lever le camp et de se mettre en route, les soldats feraient la sourde oreille et, par peur, refuseraient d'obéir.

Conscient de la situation, <César> convoqua une réunion d'état-major et y adjoignit tous les centurions [les centurions de toutes les classes] ; là, il les accabla <tous> de violents reproches : « Et d'abord qu'est-ce qui les prenait de croire qu'ils avaient le droit de lui demander où on les emmenait et suivant quel plan, ou de se mêler de ces questions ? Lors de son consulat, Arioviste avait montré le plus vif désir de gagner l'amitié du peuple romain : comment pouvait-on croire qu'il s'apprêtait à rompre si légèrement son engagement ? Lui en tout cas, il était persuadé qu'une fois qu'Arioviste aurait pris connaissance de ses revendications et aurait bien vu qu'on lui proposait des clauses équitables, il ne renierait ni son amitié pour lui <César> ni celle du peuple romain. Et à supposer que, dans un accès de fureur et de folie, <Arioviste> eût déclaré la guerre, qu'auraient-ils à craindre, en fin de compte ? Ou

<sup>1</sup> *vocibus* : propos, bavardages.

<sup>2</sup> *mercatorum* : les marchands qui suivaient les armées, vendant aux soldats ce dont ils avaient besoin et leur rachetant le butin.

<sup>3</sup> *non mediocriter* : litote (= *vehementer*).

<sup>4</sup> *reliquisque qui* : il s'agit de jeunes gens, nobles ou chevaliers, qui suivaient un général pour apprendre l'art de la guerre et s'assurer un protecteur ; ils faisaient partie de son état-major et tenaient le rôle d'officiers d'ordonnance.

<sup>5</sup> *angustias itineris et magnitudinem silvarum* : pour rejoindre Arioviste, qui se trouvait aux environs de Belfort, l'armée de César devait traverser les gorges boisées du Doubs.

<sup>6</sup> *consilio* : il s'agit d'une sorte de conseil de guerre, où étaient normalement convoqués les tribuns militaires et les centurions de la première cohorte. César ici convoque tous les centurions, pour qu'ils répercutent ses reproches auprès de tous les soldats.

<sup>7</sup> *se consule... amicitiam* : durant son consulat de 59, César avait fait reconnaître à Arioviste par le Sénat le titre de roi et établir avec lui une sorte d'entente cordiale (*amicitia*).

neque populi Romani gratiam repudiaturum. [4] Quod si furore atque amentia impulsum bellum intulisset, quid tandem vererentur ? Aut cur de sua virtute aut de ipsius diligentia desperarent ? [5] Factum ejus hostis periculum patrum nostrorum memoria, Cimbris et Teutonis a C. Mario pulsus<sup>8</sup> non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritis videbatur ; factum etiam nuper in Italia servili tumultu<sup>9</sup>, quos tamen aliquid usus ac disciplina, quam a nobis accepissent, sublevarint. Ex quo judicari posse quantum haberet in se boni constantia, propterea quod quos aliquamdiu inermes sine causa timuissent, hos postea armatos ac victores superassent. [7] Denique hos esse eosdem Germanos quibuscum saepenumero Helvetii congressi, non solum in suis sed etiam in illorum finibus, plerumque superarint, qui tamen pares esse nostro exercitui non potuerint. [8] Si quos adversum proelium et fuga Gallorum commoveret, hos, si quaerent, reperire posse diuturnitate belli defatigatis Gallis Ariovistum, cum multis menses castris se ac paludibus tenuisset neque sui potestatem fecisset, desperantes jam de pugna et dispersos subito adortum magis ratione et consilio quam virtute vicisse. [9] Cui rationi contra homines barbaros atque imperitos locus fuisset, hac ne ipsum quidem sperare nostros exercitus capi posse. [10] Qui suum timorem in rei frumentariae simulationem angustiasque itineris conferrent, facere adrogant, cum aut de officio imperatoris desperare aut praescribere viderentur. [11] Haec sibi esse curae : frumentum Sequanos, Leucos, Lingones<sup>10</sup> subministrare, jamque esse in agris frumenta matura<sup>11</sup> ; de itinere ipsos brevi tempore judicatos ; [12] quod non fore dicto audientes neque signa latari dicantur, nihil se ea re commoveri : scire enim, quibuscumque exercitus dicto audiens non fuerit, aut male re gesta fortunam defuisse aut aliquo facinore comperto avaritiam esse convictam ; [13] suam innocentiam perpetua vita, felicitatem Helvetiorum bello esse perspectam. [14] Itaque se, quod in longiorem diem collaturus fuisset, repraesentaturum et proxima nocte de quarta vigilia castra moturum, ut quam primum intellegere posset utrum apud eos pudor atque officium, an timor valeret. [15] Quod si praeterea nemo sequatur, tamen se cum sola decima legione<sup>12</sup> iturum, de qua non dubitaret, sibi que eam praetoriam cohortem futuram. » Huic legioni Caesar et indulserat praecipue et propter virtutem confidebat maxime.

XLI. [1] Hac oratione habita mirum in modum conversae sunt omnium mentes summaque alacritas et cupiditas belli gerendi innata est, [2] princepsque

pourquoi désespéreraient-ils de leur propre vaillance ou de sa vigilance <à lui, César> ? L'épreuve de cet ennemi, on l'avait surmontée du temps de nos pères, <et>, quand les Cimbres et les Teutons avaient été repoussés par Marius, l'armée n'avait pas mérité moins d'éloges, semblait-il, que son général lui-même ; <cette épreuve>, on l'avait surmontée plus récemment encore, en Italie, lors de la révolte des esclaves, qui avaient pourtant bénéficié [qu'avaient pourtant servi] de l'expérience et de la discipline <militaires> qu'ils avaient reçues de nous. À partir de cet exemple, on pouvait juger combien était avantageuse la fermeté d'âme, puisque <les ennemis> qu'on avait un moment redoutés sans raison alors qu'ils étaient sans armes, on les avait ensuite vaincus alors qu'ils étaient armés et victorieux. Enfin, c'étaient les mêmes Germains que ceux que les Helvètes, qui les avaient maintes fois affrontés, non seulement chez eux mais sur leur propre territoire, avaient la plupart du temps vaincus, eux qui pourtant n'avaient pas pu soutenir la comparaison avec notre armée. Si certains s'émouvaient du combat malheureux et de la déroute des Gaulois <à Admagétobrige>, ceux-là, s'ils s'informaient, pouvaient trouver qu'aux Gaulois, épuisés par la durée interminable de la guerre, Arioviste, en se retranchant des mois durant dans son camp et derrière ses marais, n'avait pas fourni l'occasion <de livrer bataille>, <et qu'>en attaquant à l'improviste, c'étaient des Gaulois désespérant de pouvoir combattre et disséminés qu'il avait vaincus, plus par la tactique et la ruse que par sa <véritable> valeur. Mais cette tactique mise en place contre des barbares sans expérience, même lui [= Arioviste] ne pouvait espérer que notre armée s'y laisserait prendre. Quant à ceux qui alléguaient, pour cacher leur peur, le faux prétexte de l'approvisionnement et les difficultés de la route, ils agissaient avec présomption, puisqu'ils avaient l'air ou bien de douter de la compétence de leur général, ou bien de lui donner des ordres. Ces choses-là, il s'en occupait : le blé était fourni par les Séquanes, les Leuques, les Lingons, et les épis étaient déjà mûrs dans les champs ; pour ce qui était de la route, eux-mêmes en jugeraient bientôt ; quant au bruit selon lequel on n'écouterait pas les ordres et on ne se mettrait pas en route, cela ne l'émouvait nullement : il savait en effet que tous les chefs dont l'armée avait refusé d'obéir, ou bien, après un échec, la fortune les avait abandonnés ou bien, suite à la découverte de quelque malversation, ils avaient été convaincus de cupidité ; or sa vie entière prouvait son désintéressement et on avait pu voir clairement sa bonne étoile à l'occasion de la guerre contre les Helvètes. Aussi ferait-il sur le champ ce qu'il avait l'intention de reporter à une date plus lointaine, et il lèverait le camp dès la nuit prochaine, à la quatrième veille, afin de pouvoir se rendre compte de ce qui chez eux l'emportait : le sens de l'honneur et du devoir ou bien la peur. Et puis si personne ne le suit, il marchera quand même accompagné seulement de la dixième légion, dont il ne doute pas, et elle lui servira de cohorte prétorienne. » Cette légion, César la choyait tout particulièrement et c'est en elle qu'il avait le plus confiance en raison de sa valeur.

<sup>8</sup> *Cimbris et Teutonis a C. Mario pulsus* : victoires de Marius sur les Teutons à Aix (102 avant J. C.) et sur les Cimbres à Verceil (101 avant J. C.).

<sup>9</sup> *servili tumultu* [ablatif de date] : lors de la révolte des esclaves, conduits par Spartacus (73-71 avant J. C.). La plupart étaient d'origine germanique ; ils avaient appris le métier des armes dans les écoles de gladiateurs.

<sup>10</sup> *Sequanos, Leucos, Lingones* : trois peuples de la Gaule Celtique, les Séquanais ayant pour capitale Besançon, les Leuques Toul, les Lingons Langres.

<sup>11</sup> *matura* : on était alors en août.

<sup>12</sup> *decima legione* : celle que César avait trouvée en Gaule Cisalpine, lorsqu'il avait pris possession de son commandement.

<sup>13</sup> *Diviciacum* : noble éduen, chef de la délégation qui était venue demander l'appui de César contre Arioviste.

decima legio per tribunos militum ei gratias egit quod de se optimum iudicium fecisset, seque esse ad bellum gerendum paratissimam confirmavit. [3] Deinde reliquae legiones cum tribunis militum et primorum ordinum centurionibus egerunt uti Caesari satisfacerent ; se neque umquam dubitasse neque timuisse neque de summa belli suum iudicium, sed imperatoris esse existimavisse. [4] Eorum satisfactione accepta et itinere exquisito per Diviciacum<sup>13</sup>, quod ex Gallis ei maximam fidem habebat, ut milium amplius quinquaginta circuitu locis apertis exercitum duceret, de quarta vigilia, ut dixerat, profectus est. [5] Septimo die, cum iter non intermitteret, ab exploratoribus certior factus est Ariovisti copias a nostris milibus passuum quattuor et viginti abesse.

CÉSAR, *De bello Gallico*, I, 39-41.

Grâce à ce discours [tenu], tous les esprits [= les esprits de tous] furent miraculeusement retournés et il naquit < dans les cœurs > une immense ardeur et un immense désir de faire la guerre. La première de toutes, la dixième légion, par l'intermédiaire de ses tribuns militaires, le remercia de l'excellente opinion qu'il avait donnée d'elle, et confirma qu'elle était toute prête à faire la guerre. Puis les autres légions négocièrent avec leurs tribuns militaires et leurs centurions de première classe pour qu'ils présentent leurs excuses à César : ils n'avaient jamais douté, ni eu peur, ni pensé que la conduite générale de la guerre était de leur ressort, mais de celui du général en chef. Une fois leurs excuses acceptées et l'itinéraire choisi d'après les informations de Diviciac (à qui, parmi les Gaulois, il faisait le plus confiance) — de telle sorte que, moyennant un détour de plus de cinquante milles, il pût conduire l'armée en terrain découvert — dès la quatrième veille, comme il l'avait dit, il partit. Le septième jour, après une marche ininterrompue, il fut informé par des éclaireurs que les troupes d'Arioviste se trouvaient à vingt-quatre mille pas des nôtres.

## Questions (50 points)

### ■ Question 1

Retrouvez dans le texte latin (citez-les dans la forme qu'ils y ont et précisez la référence du §), puis citez-les sous la forme qu'ils ont dans le dictionnaire, les mots ou les expressions ainsi traduits :

"Rome" – "ils pleuraient" – "se mettre en route" – "revendications" – "clauses" – "marais" – "à l'improviste" – "ils avaient l'air" – "par l'intermédiaire de" – "d'après".

### ■ Question 2

Commentez l'habileté des choix énonciatifs (= voix narrative, jeu des personnes, complémentarité du récit et du discours, etc.).

### ■ Question 3

Montrez (en vous appuyant sur le texte latin) comment César, dans son discours, cherchant à convaincre autant qu'à persuader, s'adresse autant à la raison qu'aux sentiments.

### ■ Question 4

Quel portrait César cherche-t-il à donner de lui ? (Vous justifierez votre réponse en vous appuyant sur le texte latin et/ou traduit)

### ■ Question 5

« Si quos adversum proelium et fuga Gallorum commoveret, hos, si quaerent, reperire posse diuturnitate belli defatigatis Gallis Ariovistum, cum multis mensis castris se ac paludibus tenuisset neque sui potestatem fecisset, desperantes jam de pugna et dispersos subito adortum magis ratione et consilio quam virtute vicisse. »

Deux traductions vous sont proposées de ce passage :

- « Si certains s'émuvaient du combat malheureux et de la déroute des Gaulois <à Admagétobrige>, ceux-là, s'ils s'informaient, pouvaient trouver qu'aux Gaulois, épuisés par la durée interminable de la guerre, Arioviste, en se retranchant des mois durant dans son camp et derrière ses marais, n'avait pas fourni l'occasion <de livrer bataille>, <et qu'>en attaquant à l'improviste, c'étaient des Gaulois désespérant de pouvoir combattre et disséminés qu'il avait vaincus, plus par la tactique et la ruse que par sa valeur. »
- « Certains s' alarmaient de la récente déroute des Gaulois face à Arioviste. Mais, mieux informés, ils sauraient que les Gaulois, las d'une guerre interminable, avaient fini par se disperser à force de combattre un ennemi insaisissable, retranché des mois durant dans son camp ou derrière ses marais. En les attaquant à l'improviste, Arioviste les avait vaincus, certes ; mais c'était plus par la ruse que par sa véritable valeur. »

Quelles qualités peut-on trouver à chacune de ces traductions ? Vous fondez vos remarques sur une analyse précise du texte latin.

## Version (50 points)

Vous traduirez le début du texte (XXXIX, 1). [Pour la version, pensez à n'écrire qu'une ligne sur deux]

## Devoir n°1 : Écrire l'histoire. — CESAR, "La grande peur d'Arioviste"

Cet épisode se place en 58 av. J.-C., pendant la guerre contre le chef germain Arioviste, roi des Suèves, au moment où César, ayant appris que les forces ennemies menacent Besançon, est venu occuper cette place (Livre I).

XXXIX. [1] Dum paucos dies ad Vesontionem rei frumentariae commeatusque causa moratur, ex percentatione nostrorum vocibusque Gallorum ac mercatorum<sup>14</sup>, qui ingenti magnitudine corporum Germanos, incredibili virtute atque exercitatione in armis esse praedicabant (saepenumero sese cum his congressos ne vultum quidem atque aciem oculorum dicebant ferre potuisse), tantus subito timor omnem exercitum occupavit, ut non mediocriter omnium mentes animosque perturbaret. [2] Hic primum ortus est a tribunis militum, praefectis reliquisque qui<sup>15</sup>, ex urbe amicitiae causa Caesarem secuti, non magnum in re militari usum habebant : [3] quorum alius alia causa illata, quam sibi ad proficiscendum necessariam esse diceret, petebat ut ejus voluntate discedere liceret ; nonnulli pudore adducti, ut timoris suspicionem vitarent, remanebant. [4] Hi neque vultum fingere neque interdum lacrimas tenere poterant ; abditi in tabernaculis aut suum fatum querebantur aut cum familiaribus suis commune periculum miserabantur. [5] Vulgo totis castris testamenta obsignabantur. Horum vocibus ac timore paulatim etiam ii qui magnum in castris usum habebant, milites centurionesque quique equitatu praerant, perturbabantur. [6] Qui se ex his minus timidos existimari volebant, non se hostem vereri, sed angustias itineris et magnitudinem silvarum<sup>16</sup> quae intercederent inter ipsos atque Ariovistum, aut rem frumentariam, ut satis commode supportari posset, timere dicebant. [7] Nonnulli etiam Caesari nuntiarant, cum castra moveri ac signa ferri jussisset, non fore dicto audientes milites neque propter timorem signa laturus.

XL. [1] Haec cum animadvertisset, convocato consilio<sup>17</sup> omniumque ordinum ad id consilium adhibitis centurionibus, vehementer eos incusavit : « Primum quod aut quam in partem aut quo consilio ducerentur sibi quaerendum aut cogitandum putarent. [2] Ariovistum se consule cupidissime populi Romani amicitiam<sup>18</sup> appetisse : cur hunc tam temere quisquam ab officio discessurum judicaret ? [3] Sibi quidem persuaderi cognitis suis postulatis atque aequitate condicionum perspecta eum neque suam neque populi Romani gratiam repudiaturum. [4] Quod si furore atque amentia impulsus bellum

<César> s'arrêta quelques jours près de Besançon, pour assurer le ravitaillement en blé et en vivres. Là, suite aux questions répétées des nôtres (qui cherchaient à s'informer) et aux colportages des Gaulois et des marchands qui racontaient à qui voulait l'entendre que les Germains étaient physiquement immenses, incroyablement courageux et aguerris au maniement des armes — à les entendre, chaque fois qu'ils avaient dû les affronter, ils n'avaient pas même pu supporter la vue de leurs visages ni l'éclat de leurs yeux ! — une telle peur s'empara subitement de toute l'armée qu'elle jeta un trouble profond dans l'esprit et dans le cœur de chacun. La peur naquit d'abord chez les tribuns militaires, les commandants de cavalerie et tous les autres <officiers> qui, ayant quitté Rome et suivi César pour gagner sa faveur, n'avaient pas une grande habitude des choses militaires : invoquant divers prétextes pour justifier leur départ, selon eux indispensable, ils lui demandaient l'autorisation de partir ; quelques-uns, par un reste de pudeur et pour éviter d'être soupçonnés de couardise, restaient. Pour autant, ils ne pouvaient ni déguiser leur visage ni, par moments, retenir leurs larmes ; tapis sous leur tente, ou ils pleuraient sur leur sort, ou ils s'apitoyaient en chœur sur le péril qui les guettait tous. Partout dans tout le camp, au vu de tous, on signait des testaments. À force de les entendre gémir, peu à peu, même ceux qui avaient une grande habitude de la vie militaire, soldats, centurions et décurions, cédaient au désarroi. Parmi ces derniers, ceux qui voulaient passer pour moins peureux disaient qu'ils n'avaient pas peur de l'ennemi, mais qu'ils redoutaient l'étroitesse des défilés et l'étendue des forêts qui les séparaient d'Arioviste, ou encore les difficultés d'approvisionnement. Quelques-uns avaient même averti César que, s'il donnait l'ordre de lever le camp et de se mettre en route, les soldats feraient la sourde oreille et, par peur, refuseraient d'obéir.

Conscient de la situation, <César> convoqua une réunion d'état-major et y adjoignit tous les centurions [= les centurions de toutes les classes] ; là, il les accabla <tous> de violents reproches : « Et d'abord qu'est-ce qui les prenait de croire qu'ils avaient le droit de lui demander où on les emmenait et suivant quel plan, ou de se mêler de ces questions ? Lors de son consulat, Arioviste avait montré le plus vif désir de gagner l'amitié du peuple romain : comment pouvait-on croire qu'il s'apprêtait à rompre si légèrement son engagement ? Lui en tout cas, il était persuadé qu'une fois qu'Arioviste aurait pris connaissance de ses revendications et aurait bien vu qu'on lui proposait des clauses équitables, il ne renierait ni son amitié pour lui <César> ni celle du peuple romain. Et à supposer que, dans un accès de fureur et de folie, <Arioviste> eût déclaré la

<sup>14</sup> *mercatorum* : les marchands qui suivaient les armées, vendant aux soldats ce dont ils avaient besoin et leur rachetant le butin.

<sup>15</sup> *reliquisque qui* : il s'agit de jeunes gens, nobles ou chevaliers, qui suivaient un général pour apprendre l'art de la guerre et s'assurer un protecteur ; ils faisaient partie de son état-major et tenaient le rôle d'officiers d'ordonnance.

<sup>16</sup> *angustias itineris et magnitudinem silvarum* : pour rejoindre Arioviste, qui se trouvait aux environs de Belfort, l'armée de César devait traverser les gorges boisées du Doubs.

<sup>17</sup> *consilio* : il s'agit d'une sorte de conseil de guerre, où étaient normalement convoqués les tribuns militaires et les centurions de la première cohorte. César ici convoque tous les centurions, pour qu'ils répercutent ses reproches auprès de tous les soldats.

<sup>18</sup> *se consule... amicitiam* : durant son consulat de 59, César avait fait reconnaître à Arioviste par le Sénat le titre de roi et établir avec lui une sorte d'entente cordiale (*amicitia*).

intulisset, quid tandem vererentur ? Aut cur de sua virtute aut de ipsius diligentia desperarent ? [5] Factum ejus hostis periculum patrum nostrorum memoria, Cimbris et Teutonis a C. Mario pulsus<sup>19</sup> non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritis videbatur ; factum etiam nuper in Italia servili tumultu<sup>20</sup>, quos tamen aliquid usus ac disciplina, quam a nobis accepissent, sublevarint. Ex quo judicari posse quantum haberet in se boni constantia, propterea quod quos aliquamdiu inermes sine causa timuissent, hos postea armatos ac victores superassent. [7] Denique hos esse eosdem Germanos quibuscum saepenumero Helvetii congressi, non solum in suis sed etiam in illorum finibus, plerumque superarint, qui tamen pares esse nostro exercitui non potuerint. [8] Si quos adversum proelium et fuga Gallorum commoveret, hos, si quaerent, reperire posse diuturnitate belli defatigatis Gallis Ariovistum, cum multos menses castris se ac paludibus tenuisset neque sui potestatem fecisset, desperantes jam de pugna et dispersos subito adortum magis ratione et consilio quam virtute vicisse. [9] Cui rationi contra homines barbaros atque imperitos locus fuisset, hac ne ipsum quidem sperare nostros exercitus capi posse. [10] Qui suum timorem in rei frumentariae simulationem angustiasque itineris conferrent, facere adroganter, cum aut de officio imperatoris desperare aut praescribere viderentur. [11] Haec sibi esse curae : frumentum Sequanos, Leucos, Lingones<sup>21</sup> subministrare, jamque esse in agris frumenta matura<sup>22</sup> ; de itinere ipsos brevi tempore judicatos ; [12] quod non fore dicto audientes neque signa latari dicantur, nihil se ea re commoveri : scire enim, quibuscumque exercitus dicto audiens non fuerit, aut male re gesta fortunam defuisse aut aliquo facinore comperto avaritiam esse convictam ; [13] suam innocentiam perpetua vita, felicitatem Helvetiorum bello esse perspectam. [14] Itaque se, quod in longiorem diem collaturus fuisset, repraesentaturum et proxima nocte de quarta vigilia castra moturum, ut quam primum intellegere posset utrum apud eos pudor atque officium, an timor valeret. [15] Quod si praeterea nemo sequatur, tamen se cum sola decima legione<sup>23</sup> iturum, de qua non dubitaret, sibique eam praetoriam cohortem futuram. » Huic legioni Caesar et indulserat praecipue et propter virtutem confidebat maxime.

XLI. [1] Hac oratione habita mirum in modum conversae sunt omnium mentes summaque alacritas et cupiditas belli gerendi innata est, [2] princepsque decima legio per tribunos militum ei gratias egit quod

guerre, qu'auraient-ils à craindre, en fin de compte ? Ou pourquoi désespéreraient-ils de leur propre vaillance ou de sa vigilance <à lui, César> ? L'épreuve de cet ennemi, on l'avait surmontée du temps de nos pères, <et>, quand les Cimbres et les Teutons avaient été repoussés par Marius, l'armée n'avait pas mérité moins d'éloges, semblait-il, que son général lui-même ; <cette épreuve>, on l'avait surmontée plus récemment encore, en Italie, lors de la révolte des esclaves, qui avaient pourtant bénéficié [qu'avaient pourtant servi] de l'expérience et de la discipline <militaires> qu'ils avaient reçues de nous. À partir de cet exemple, on pouvait juger combien était avantageuse la fermeté d'âme, puisque <les ennemis> qu'on avait un moment redoutés sans raison alors qu'ils étaient sans armes, on les avait ensuite vaincus alors qu'ils étaient armés et victorieux. Enfin, c'étaient les mêmes Germains que ceux que les Helvètes, qui les avaient maintes fois affrontés, non seulement chez eux mais sur leur propre territoire, avaient la plupart du temps vaincus, eux qui pourtant n'avaient pas pu soutenir la comparaison avec notre armée. Si certains s'émouvaient du combat malheureux et de la déroute des Gaulois <à Admagétobrige>, ceux-là, s'ils s'informaient, pouvaient trouver qu'aux Gaulois, épuisés par la durée interminable de la guerre, Arioviste, en se retranchant des mois durant dans son camp et derrière ses marais, n'avait pas fourni l'occasion <de livrer bataille>, <et qu'>en attaquant à l'improviste, c'était des Gaulois désespérant de pouvoir combattre et disséminés qu'il avait vaincus, plus par la tactique et la ruse que par sa <véritable> valeur. Mais cette tactique mise en place contre des barbares sans expérience, même lui [= Arioviste] ne pouvait espérer que notre armée s'y laisserait prendre. Quant à ceux qui alléguaient, pour cacher leur peur, le faux prétexte de l'approvisionnement et les difficultés de la route, ils agissaient avec présomption, puisqu'ils avaient l'air ou bien de douter de la compétence de leur général, ou bien de lui donner des ordres. Ces choses-là, il s'en occupait : le blé était fourni par les Séquanes, les Leuques, les Lingons, et les épis étaient déjà mûrs dans les champs ; pour ce qui était de la route, eux-mêmes en jugeraient bientôt ; quant au bruit selon lequel on n'écouterait pas les ordres et on ne se mettrait pas en route, cela ne l'émouvait nullement : il savait en effet que tous les chefs dont l'armée avait refusé d'obéir, ou bien, après un échec, la fortune les avait abandonnés ou bien, suite à la découverte de quelque malversation, ils avaient été convaincus de cupidité ; or sa vie entière prouvait son désintéressement et on avait pu voir clairement sa bonne étoile à l'occasion de la guerre contre les Helvètes. Aussi ferait-il sur le champ ce qu'il avait l'intention de reporter à une date plus lointaine, et il lèverait le camp dès la nuit prochaine, à la quatrième veille, afin de pouvoir se rendre compte de ce qui chez eux l'emportait : le sens de l'honneur et du devoir ou bien la peur. Et puis si personne ne le suit, il marchera quand même accompagné seulement de la dixième légion, dont il ne doute pas, et elle lui servira de cohorte prétorienne. » Cette légion, César la choyait tout particulièrement et c'est en elle qu'il avait le plus confiance en raison de sa valeur. Grâce à ce discours l'ennemi, tous les

<sup>19</sup> *Cimbris et Teutonis a C. Mario pulsus* : victoires de Marius sur les Teutons à Aix (102 avant J. C.) et sur les Cimbres à Verceil (101 avant J. C.).

<sup>20</sup> *servili tumultu* [ablatif de date] : lors de la révolte des esclaves, conduits par Spartacus (73-71 avant J. C.). La plupart étaient d'origine germanique ; ils avaient appris le métier des armes dans les écoles de gladiateurs.

<sup>21</sup> *Sequanos, Leucos, Lingones* : trois peuples de la Gaule Celtique, les Séquanais ayant pour capitale Besançon, les Leuques Toul, les Lingons Langres.

<sup>22</sup> *matura* : on était alors en août.

<sup>23</sup> *decima legione* : celle que César avait trouvée en Gaule Cisalpine, lorsqu'il avait pris possession de son commandement.

<sup>24</sup> *Diviciacum* : noble éduen, chef de la délégation qui était venue demander l'appui de César contre Arioviste.

de se optimum iudicium fecisset, seque esse ad bellum gerendum paratissimam confirmavit. [3] Deinde reliquae legiones cum tribunis militum et primorum ordinum centurionibus egerunt uti Caesari satisfacerent ; se neque umquam dubitasse neque timuisse neque de summa belli suum iudicium, sed imperatoris esse existimavisse. [4] Eorum satisfactione accepta et itinere exquisito per Diviciacum<sup>24</sup>, quod ex Gallis ei maximam fidem habebat, ut milium amplius quinquaginta circuitu locis apertis exercitum duceret, de quarta vigilia, ut dixerat, profectus est. [5] Septimo die, cum iter non intermitteret, ab exploratoribus certior factus est Ariovisti copias a nostris milibus passuum quattuor et viginti abesse.

CÉSAR, *De bello Gallico*, I, 39-41.

esprits [= les esprits de tous] furent miraculeusement retournés et naquirent < dans les cœurs > une immense ardeur et un immense désir de faire la guerre. La première de toutes, la dixième légion, par l'intermédiaire de ses tribuns militaires, le remercia de l'excellente opinion qu'il avait donnée d'elle, et confirma qu'elle était toute prête à faire la guerre. Puis les autres légions négocièrent avec leurs tribuns militaires et leurs centurions de première classe pour qu'ils présentent leurs excuses à César : ils n'avaient jamais douté, ni eu peur, ni pensé que la conduite générale de la guerre était de leur ressort, mais de celui du général en chef. Une fois leurs excuses acceptées et l'itinéraire choisi d'après les informations de Diviciac (à qui, parmi les Gaulois, il faisait le plus confiance), de telle sorte que, moyennant un détour de plus de cinquante milles, il pût conduire l'armée en terrain découvert, dès la quatrième veille, comme il l'avait dit, il partit. Le septième jour, après une marche ininterrompue, il fut informé par des éclaireurs que les troupes d'Arioviste se trouvaient à vingt-quatre mille pas des nôtres.